VIVRE AUX ADRETS

#023 - MAI 2025 - VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



AMÉNAGEMENT CIMETIÈRE

P.10 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

P.12 VOTE DU BUDGET 2025

P.14 TRAVAUX DU CIMETIÈRE

P.16 PORTRAITS D'ARTISTES

EN IMAGES



01



02



03



04

01 05 Février 2024 - Mer de nuage depuis le sommet de l'Éterlou, Prapoutel **02** 15 Mars 2025 - Soirée festive organisée par L'École en Fête **03** 08 Mai 2025 - Cérémonie des 80 ans de la libération de 1945, au monument du maquisard, en présence notamment des enfants des écoles des Adrets et de Laval-en-Belledonne **04** 17 Mai 2025 - Soirée anniversaire de La Marmite sur la place du village

ÉDITO



Chères campanaises, chers campanais,

Le printemps s'installe doucement, nos montagnes reverdissent et le village bat de nouveau aux rythmes des préparatifs des événements de l'été ! Cet hiver, la station a connu une saison magnifique mais il est temps désormais de laisser la place aux beaux jours.

Les projets municipaux se poursuivent et nous avons souhaité dans ce nouveau numéro de Vivre aux Adrets vous apporter plus d'informations sur certains de ces projets, reflétant le travail collectif de l'équipe municipale et des acteurs locaux, mais également vous fournir plus d'informations sur le fonctionnement de notre conseil municipal.

Car en effet, chaque action, chaque projet, chaque décision fait l'objet de concertation et de réflexions partagées, et nous souhaitons aujourd'hui rendre plus lisibles les rouages de l'action publique locale à laquelle chacun peut contribuer.

L'arrivée du printemps coïncide également avec le vote du budget dont vous trouverez des détails dans ces pages, un budget cette année qui se veut le reflet d'un équilibre exigeant entre rigueur financière, ambition collective et soutien constant à la vie locale.

Ce printemps est aussi celui des rencontres : temps commémoratif fort autour du 8 mai, FestiRock, Festival de l'Arpenteur, actions sportives, culturelles et citoyennes nourries par l'engagement des associations et des habitants. C'est cette vitalité qui fait battre le cœur des Adrets et je salue une fois de plus l'engagement de toutes celles et ceux qui, par leur présence, leur créativité et leur énergie, contribuent au dynamisme et à l'ouverture de notre village, préparant ainsi l'avenir de notre territoire rural de montagne.

Bonne lecture à toutes et tous,

DELPHINE PERREAU, MAIRE DES ADRETS

VIVRE AUX ADRETS

Le magazine "Vivre Aux Adrets" est un magazine municipal périodique édité par la Mairie des Adrets (dépôt légal: 28 mai 2001). 2 parutions/an.

Directrice de publication : Delphine Perreau.

Rédactrice en chef : Laurie Argoud-Martin.

Comité de rédaction : Delphine Perreau, Laurie Argoud-Martin, Raphaël Licandro, Nathalie de Yparraguirre, Sophie Rivens.

Contributeurs : les membres du conseil municipal, avec l'aide des agents, habitants et associations des Adrets.

Crédits photos : D. Cartier-Millon, R.Licandro, L. Argoud-Martin, Ass. Cantine, S. Rivens, T. Graillat, collectif "granges", Agence Urope.

Service des lecteurs
Pour toute correspondance concernant le Vivre aux Adrets, contactez la Mairie :
contact@lesadrets.fr | 04 76 71 06 93

Réalisation kalidao.com - Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot) : papier recyclé, encre à base végétale.

ENVIRONNEMENT
Frelons asiatiques



La période de piégeage est désormais terminée. Merci de ranger vos pièges jusqu'à l'automne prochain. Pour les personnes ayant récupéré un piège en mairie, pourriez-vous s'il vous plaît indiquer par mail à contact@lesadrets.fr le nombre de frelons asiatiques capturés ? Cela permettra d'effectuer un comptage à l'échelle de la commune. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette action.

RETOUR SUR LA SOIRÉE
"2030 Glorieuses" aux Adrets



Le 25 mars 2025, un atelier participatif « 2030 Glorieuses » s'est tenu à la Marmite des Adrets, co-organisé par la Côcotte, Mountain Wilderness France, des habitants du village et avec le soutien de la mairie.

Introduite par Fiona Mille, facilitatrice et autrice du livre *Réinventons la montagne - Alpes 2030 : un autre imaginaire*, cette soirée a réuni une trentaine de participants. Ensemble, ils ont imaginé ce que pourrait être le futur de la commune, autour de l'agriculture locale, des mobilités douces, de l'artisanat et de la culture. Cet atelier a permis de faire émerger des idées concrètes dans une ambiance conviviale, pour nourrir une réflexion collective sur l'avenir du territoire.

CANTINE
Analyse des denrées alimentaires par l'association cantine scolaire



Pour l'année scolaire 2023-2024, l'Association Cantine des Adrets a dépensé 45 285 € en denrées alimentaires, dont 49 % en produits frais.
Les principaux fournisseurs sont Pomona (produits frais et surgelés), Louis et Fils Primeurs (fruits et légumes frais), et la Boulangerie Chaix (pain et desserts). L'achat inclut aussi des produits bio via BioCoop (programme Mangez Bio Isère). La répartition met en avant une prédominance des protéines animales, des produits laitiers, ainsi que des fruits, légumes et épicerie sèche, avec une attention particulière portée aux circuits courts.

PRAPOUTEL
Exploitation forestière des parcelles communales



Des travaux de coupe forestière d'entretien sont en cours sur les parcelles n°5 et n°6 de la forêt communale sur le secteur de Prapoutel avec pour objectifs :

- l'enlèvement des arbres morts ou présentant un danger,
- la gestion des dégâts causés par les scolytes et les coups de vent,
- la sécurisation des zones fréquentées par le public.

Ces travaux sont réalisés sous la supervision conjointe de l'Office National des Forêts (ONF) et de la Commune des Adrets. Il est conseillé de faire preuve de vigilance aux abords du chantier..

PRAPOUTEL-LES 7 LAUX

Pour une gouvernance des stations de montagne : Création de la nouvelle SPL “Le Grésivaudan”

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan a voté le 26 mai dernier la création d'une Société Publique Locale (SPL), qui sera destinée à piloter la gestion des sites touristiques et des domaines skiables de notre territoire. La création de la SPL se fait par transformation de la SEMLG (Société d'Économie Mixte Le Grésivaudan, ex. SEM7L). Ce projet ambitieux vise à renforcer la cohérence de l'action publique et à mieux coordonner les enjeux économiques, touristiques et environnementaux à l'échelle intercommunale en gardant la maîtrise de la gestion et du devenir des sites touristiques et de montagne. Il vise également à garantir et sécuriser la représentation des communes support dans la gouvernance.



La Commune des Adrets suit avec attention cette évolution, car elle est directement concernée par la station de Prapoutel-Les 7 Laux, pôle majeur de fréquentation et d'attractivité pour l'ensemble du Grésivaudan. En tant que commune support, Les Adrets jouent un rôle central dans la vie quotidienne de la station: services publics, gestion de l'urbanisme, sécurité, éclairage, pilotage du PIDA (Plan d'Intervention de Déclenchement des Avalanches), accompagnement des projets de logement...
Notre équipe municipale est mobilisée tout au long de l'année pour garantir un fonctionnement fluide et une qualité d'accueil.

Dans ce contexte, les élus municipaux ont souhaité faire part à la Communauté de Communes de leur volonté de participer activement à cette nouvelle étape de gouvernance. Dans un courrier adressé au Président Henri Baile, le Conseil municipal a souligné l'importance d'une représentation adaptée de la Commune au sein de la future SPL. Il ne s'agit pas seulement d'être consultés ponctuellement, mais de pouvoir contribuer directement aux décisions qui engagent l'avenir de notre station.



Cette demande repose sur une conviction partagée avec d'autres communes supports de la station des 7 Laux: une gestion efficace et durable des domaines skiables et des sites touristiques ne peut se faire sans une connaissance fine du terrain et une coordination étroite avec les communes concernées.

Fidèle à son esprit de coopération, la commune des Adrets souhaite s'inscrire comme un partenaire constructif de la future SPL. En apportant son expertise terrain, son engagement de proximité et sa réactivité, elle entend contribuer activement au succès de ce nouveau modèle de gouvernance, dans l'intérêt de tous les usagers, résidents, professionnels et visiteurs du territoire.

TRAVAUX

La route des Envers

Dans la continuité des actions engagées ces dernières années pour rénover progressivement les routes communales et améliorer la gestion des eaux pluviales, des travaux de réfection sont programmés d'ici l'automne sur la route des Envers. Par ailleurs, la Communauté de Communes Le Grésivaudan prévoit, dans les prochaines années, le renouvellement des réseaux d'eau potable dans ce secteur. Les zones sélectionnées cette année pour la voirie ont donc été choisies de manière à ne pas être impactées par ces futurs travaux.



MUSIQUE

Le FestiRock revient les 13 et 14 juin 2025

Cette année encore, grande scène et petite scène sont montées dans le parc de la mairie des Adrets pour accueillir les artistes retenus dans la programmation du FestiRock. Ce festival de musiques actuelles se distingue par son accès entièrement gratuit, ce qui en fait un événement culturel unique sur le territoire du Grésivaudan.

Depuis sa création, son organisation repose intégralement sur l'implication d'une équipe de bénévoles répartis en plusieurs commissions (programmation, communication, logistique...). Ces passionnés œuvrent tout au long de l'année pour assurer la pérennité et le développement de chaque nouvelle édition. Grâce à la mobilisation de bénévoles de tous âges et à une programmation intergénérationnelle, le FestiRock joue un rôle important dans le renforcement du lien social au sein de la commune.

Plus qu'une programmation mettant en valeur une scène locale de qualité, ce festival est désormais reconnu comme un événement fédérateur pour les habitants de la commune, en particulier pour les parents d'élèves. Ces derniers s'investissent activement dans l'organisation et la gestion du stand de restauration, dont les recettes contribuent de manière significative au financement des projets de l'école.

Pour cette édition 2025, le festival s'est doté d'un nouveau site internet (festirock-belledonne.fr), intégralement conçu par les bénévoles. Cela a permis de réduire légèrement les coûts de fonctionnement liés à cet outil de communication indispensable. Car face à la baisse de certaines subventions publiques, l'association Belledonne Résonne multiplie les sources d'économie et de financement : appel à des sponsors privés et ouverture des dons aux particuliers.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe organisatrice ?
Contactez l'association :
festirockenbelledonne@gmail.com

Et rendez-vous les 13 et 14 juin prochains pour découvrir de nouveaux artistes dans une ambiance toujours familiale et festive.

https://festirock-belledonne.fr



AGENDA

Juin 2025

13 & 14 juin - **FestiRock**
Parc de la mairie, dès 18h

19 juin - **Spectacle chorale de l'école : Les chants du monde,**
Parc de la mairie, à 18h

Jeudi 19 juin - Conseil Municipal
Salle du conseil, Mairie, à 19h30

Samedi 28 juin - Pique-nique citoyen, *Ancienne miellerie, route du balcon, à 12h*

Juil. - Août 2025

5 > 12 Juillet - Festival de l'Arpenteur

Jeudi 28 août- Conseil Municipal
Salle du conseil, Mairie, à 19h30

Sam. 30 août - Balade rurale (Plan Local d'Urbanisme)
Départ du Parc de la mairie, à 9h

Sept - Déc. 2025

5 Sept. - **Cinétoile "La ferme des Bertrand"** *Parc de la mairie*

10 sept. **Forum des associations**
Salle Pelloux-Prayer, de 18h à 20h

16 sept. **Boum de rentrée** organisée par le conseil municipal des enfants (6-14 ans),
Salle Pelloux-Prayer, dès 17h30

20 & 21 sept. - **Journées du Patrimoine** *(programme détaillé à venir)* ***20 sept. matin*** *- Visite commentée autour de l'église,* ***21 sept. matin*** *- Première exposition étonnante et minérale autour des granges du Crêt de Chazay*

4 oct. - **Belledonne et Veillées** "La mort dans d'autres cultures"
Salle Pelloux-Prayer, à 18h

Jeudi 9 oct. - Conseil Municipal
Salle du conseil, Mairie, à 19h30

9 nov. - **Fête d'Automne**
Place du village, dès 10h

14 déc. - **Échos - Saison hors les murs, "Poésie couchée sur transat"**, *Salle Pra-Pillou, à 20h*

Retrouvez les agendas complets sur **www.lesadrets.fr** et **www.les7laux.com/agenda**

ÉVÉNEMENT

Festival de l'Arpenteur du 5 au 12 juillet 2025

S'attachant à imaginer de nouveaux espaces culturels en terres de montagne depuis 30 ans, l'Arpenteur [théâtre pentu & parole avalancheuse] trace son chemin sous le ciel de juillet et se réinvente au contact des palpitations du monde pour mûrir le récit dont il veut être le colporteur.
Portée par l'association Scènes obliques, la 30ème édition de cet événement, placée sous le signe de "L'Âge de vivre !" prendra place à l'aube de l'été, installant son bivouac au cœur du village des Adrets du 5 au 12 juillet 2025.

Inspiré par les cordées réversibles, où chacun marche en tête à son tour, le festival fait de cette semaine d'arpentages une semaine de relais, d'apprentissage mutuel, et de soin du présent en s'appuyant sur des formats de rencontre singuliers.
Ouvrant les portes des jardins, des granges, des écoles, des parcs mais aussi les chemins de randonnée pour accueillir des spectacles et initier des temps de rencontre, il tissera des fils entre les âges de la vie :

- ceux des artistes arpenteur.euses Lou Nodet et Edmond Baudoin,
- ceux des chansons d'Anne Sylvestre (La Vie en vrai – théâtre & chansons),
- ceux entre une mère et son fils (Ma République et moi - théâtre), entre un père et sa fille (André et Juliette Minvielle – concert bal de clôture), entre un père et son fils (Je reviens dans cinq minutes - cinéma),
- ceux astronomiques des étoiles (Les 4 saisons de l'univers - conférence astromusicale),
- ceux qui relient les continents et les cultures (Lo'Jo, Shadi Fathi – concerts, rencontres et ateliers)

mais aussi ceux qui entrelacent le parcours d'une vie, de sa naissance (Là où je vais les yeux fermés - théâtre papier) à son crépuscule (L'art d'accommoder les restes - concert marionnettique), et encore bien d'autres... Tout un programme !

Et comme chaque été, l'association Scènes obliques invite les habitants à participer à cette aventure humaine, où hospitalité (accueil des artistes), coopération (installation des différents espaces, mobilisation des ressources locales) et convivialité montagnarde (cuisine, service) font battre le cœur de l'Arpenteur.

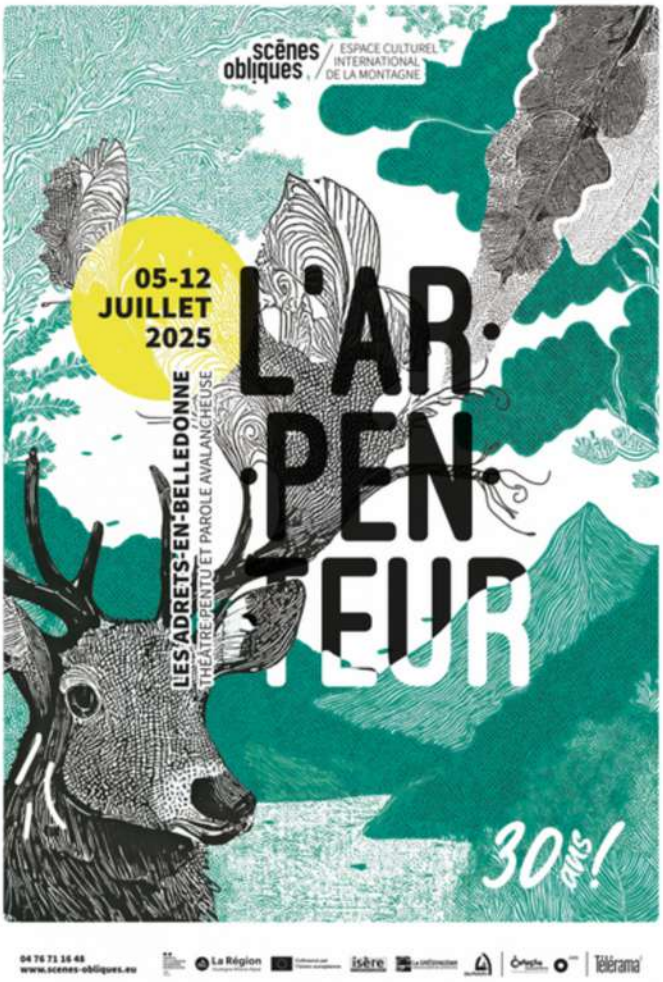

Pour plus d'informations ou rejoindre l'aventure, rendez-vous sur place au bureau de l'association (2ème étage mairie des Adrets) ou
sur **www.scenes-obliques.eu**
contact@scenes-obliques.eu



UN PROJET

MORTEL

En lien avec les travaux du cimetière, un collectif d'associations, d'habitants, et d'élus, sous l'impulsion de l'association La Campanaise. a élaboré tout un programme autour de la thématique de la mort.

> À découvrir en p.8

CIMETIÈRE DES ADRETS

Longtemps en suspens, le projet d'agrandissement du cimetière des Adrets a été relancé il y a deux ans par l'actuelle équipe municipale. L'étude préparatoire s'est fondée sur des échanges locaux, des recherches sociologiques sur l'évolution des pratiques funéraires, et une analyse paysagère intégrant le contexte local.



Cette démarche a mis en lumière l'attachement des habitants à ce lieu de mémoire, mais aussi leurs questionnements. Elle reflète une prise de conscience : « nous sommes tous mortels et la mort fait partie de la vie ». Pourtant, ce sujet reste souvent tabou.
Pour briser ce silence et encourager le dialogue, "Le Projet Mortel" a vu le jour en parallèle des travaux. Il mêle échanges, souvenirs et perspectives à travers divers événements impliquant les habitants des Adrets. Les associations locales y jouent un rôle central, faisant de ce projet un espace collectif d'expression, de création et de réflexion pour que chacun s'approprie le sujet.
Nous remercions chaleureusement tous les participants et partenaires pour leur engagement dans cette surprenante traversée !



Agrandissement du cimetière, début des travaux

Les travaux ont débuté sur le site, composé d'une partie ancienne et d'une extension inachevée. Le projet prévoit environ 45 concessions, pensées pour répondre aux évolutions des rites funéraires, ainsi qu'une mise aux normes du site.
Les aménagements incluent l'extension du cimetière, un jardin du souvenir et des places de stationnement, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite.
Le budget de 250 000 € est financé à 50 % par le Département et la Communauté de Communes. L'inauguration est prévue pour le 1er novembre 2025, sous réserve de l'avancement des travaux.

PROGRAMME PROJET "MORTEL"



14/06 à 10h Atelier créatif jeune public, animé par Aline Dettring, autrice Album "L'Esprit s'envole". Dialogue à hauteur d'enfant entre une mère et son fils au sujet de la mort de sa grand-mère. Technique artistique : pochoir inversé. *A partir de 6 ans (seul). Gratuit et sur inscription 15 enfants max (matériel fourni). Bibliothèque*

20/06 à 14h Rencontre avec l'association Les Rhodos, animée par Delphine Lavau. Collecte de témoignages audios autour des souvenirs et de l'évolution des rites et des pratiques funéraires. *Mairie*

28/06 à 9h30 Atelier images et collages. Public adulte, animé par Philippe Mermoux. Un moment de création qui fait du bien pour connaître nos ressources face à notre fin. *3h. Gratuit et sur inscription : 12 personnes max. Bibliothèque*

12/07 à 10h30 Le Café Mortel, animé par les bénévoles de l'association Thanatosphère et proposé par Scènes Obliques durant le festival de l'Arpenteur.

26/09 à 19h Atelier parentalité, comment aborder la mort avec ses enfants, adolescents, avec quels mots? Quels supports ? Soirée organisée par l'association des parents d'élèves avec l'intervention de Marjorie Nibbio, formatrice et accompagnatrice parentale. *Mairie*

27 et 28/09 Formation à l'animation de cafés mortels. Week-end de formation pour animer bénévolement des cafés mortels organisé par l'association Thanatosphère . *Sur inscription, 15 places max. Salle Pelloux-Prayer*

10/10 à 10h - Rencontre avec l'association JALMALV. Causerie autour de l'accompagnement des personnes en fin de vie, avec des bénévoles de l'association JALMALV (Jusqu'A La Mort Accompagner La Vie). *Bibliothèque*

4/10 Soirée Belledonne et Veillée - Banquet Mortel *Salle Pelloux-Prayer*

17/10 à 18h Soirée lecture avec la participation du groupe "lecture au balcon" de la Bibliothèque. Partage de récits mortels (drame, humour, poésie). *Bibliothèque des Adrets*

01/11 à 10h Inauguration de l'extension du cimetière

La participation du groupe ado de "Théâtre au village" ainsi qu'une intervention musicale par l'Echo du Merdaret, sont également envisagées lors de certaines animations. Noter également que notre micro-brasserie locale associative "la Dretzienne" accompagne ce projet en nous proposant à la vente des bouteilles de leur "cuvée mortelle", présente à chaque animation. Le bénéfice de cette vente participera au financement de ce projet.

ANCIENNE MIELLERIE

Valoriser le patrimoine communal pour préparer demain

La mairie des Adrets a récemment fait l'acquisition de l'ancienne miellerie, également connue sous le nom de colonie Michelin (située 725 route du Balcon en direction de Prabert), pour un montant de 239 000 €, après déduction de la subvention octroyée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour l'un des bâtiments, destiné à un usage agricole.

Cet achat s'inscrit dans une démarche à long terme portée par la municipalité : préserver cet ensemble composé de deux bâtiments principaux (448 m² au total) et d'un terrain d'environ 2 hectares, tout en le transformant en un pôle vivant dédié à l'agriculture et à la vie locale. C'est aussi une occasion de renforcer le patrimoine foncier communal et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'avenir du village.



Un premier projet pour le premier bâtiment

Le premier bâtiment, dédié à la dynamique agricole, a fait l'objet d'un appel à projets visant à valoriser les productions locales, encourager la diversification des activités agricoles, et favoriser les initiatives collectives. Deux projets locaux ont été reçus. Le premier est porté par un campanais, qui souhaite créer un espace de transformation de viande accompagné d'un point de vente de ses produits transformés. Le second émane d'un collectif de 15 Fermes du Balcon de Belledonne, réparties entre Les Adrets, Theys, Laval et Saint-Mury. Ce collectif prévoit la création d'une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), "le Fait-Tout" dédiée à la transformation végétale et à la mutualisation de matériel agricole pour l'élevage notamment. Le projet s'engage désormais dans la deuxième phase, à savoir l'étude de faisabilité tant technique que financière de ces deux projets très intéressants en espérant qu'ils puissent cohabiter de par leur complémentarité dans l'offre qu'ils apportent aux agriculteurs locaux. La réflexion sur l'aménagement du bâtiment par la Commune bénéficie du soutien de la Chambre d'Agriculture, de l'ADABEL et de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.



PARTICIPEZ

à la réflexion sur le futur de l'ancienne miellerie

Concernant le second bâtiment, la municipalité a fait le choix d'impliquer les habitants dans la définition de ses futurs usages. Pour cela, le comité consultatif, composé d'élus et de citoyens, a été chargé de lancer un appel à idées auprès de la population. L'objectif : recenser les idées, imaginer ensemble un projet utile, ancré dans les besoins du territoire. Un pique-nique citoyen est organisé sur place le 28 juin à partir de midi - un barbecue sera mis à disposition -, afin de faire visiter le site, d'échanger autour des possibles et de recueillir les premières propositions. Cette démarche participative se poursuivra tout au long de l'été, et chacun est invité à contribuer, que ce soit avec une idée précise ou simplement l'envie de s'impliquer.

Les idées ou suggestions peuvent aussi être envoyées par e-mail à :
participation.citoyenne@lesadrets.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Comprendre son fonctionnement

Depuis que la population des Adrets a dépassé les 1 000 habitants, les élections municipales se déroulent selon le principe du "scrutin de liste". En 2020, une liste unique de 17 noms a été présentée et élue, comprenant 15 conseillers municipaux et 2 suppléants, ces derniers figuraient sur la liste mais au-delà des 15 premières places, un seul a été appelé à siéger suite à une démission intervenue en début du mandat.

Le conseil municipal élu, composé alors de quinze conseillers, s'était alors réuni, dans le contexte très particulier induit par la COVID-19, pour élire Sophie Rivens, maire des Adrets. Ce fut la première femme dans toute l'histoire de notre commune a occuper ces fonctions de maire. Suite à sa démission en juin 2022, sa première adjointe, Delphine Perreau a été élue maire par le Conseil municipal.

Souvent, les élus municipaux sont sollicités par les habitants pour des questions relatives aux problèmes quotidiens ou aux projets communaux. Mais connaissez-vous l'organisation de l'équipe municipale ? À quelle fréquence les élus se réunissent-ils ? Voici un résumé qui vous permettra de mieux comprendre le fonctionnement actuel de votre municipalité.

COMMENT LES ÉLUS TRAVAILLENT-ILS ENSEMBLE ?

Le point hebdomadaire du lundi

Si le Conseil municipal compte trois adjoints et six conseillers délégués, c'est bien l'ensemble du conseil municipal qui est invité à se réunir à huis clos tous les lundis à 17h30 pour évoquer les sujets du quotidien, faire le point sur l'avancement des projets, restituer le travail des commissions, ou encore partager les agendas de la semaine. À l'issue de chaque rencontre un compte-rendu synthétique sous forme de liste est envoyé par e-mail à l'ensemble du Conseil municipal. En plus de ce point hebdomadaire, le Conseil municipal se réunit une fois par mois, alternant entre conseils municipaux et réunions d'équipe.



La réunion d'équipe

La réunion d'équipe, non ouverte au public, offre aux élus un espace pour approfondir des sujets spécifiques, discuter en détail des projets en cours et faire émerger différentes perspectives. Elle permet également d'accueillir des intervenants extérieurs apportant une expertise précise, comme par exemple une présentation de l'ONF. Ce temps d'échange peut aussi servir à préparer les réunions publiques à venir.
Ces réunions d'équipe se tiennent tous les deux mois.

Déroulé du conseil municipal

Le Conseil municipal, organe délibérant officiel, se réunit tous les deux mois pour voter les délibérations à l'ordre du jour. Ces décisions sont consignées dans un compte-rendu transmis à la préfecture de l'Isère pour validation et enregistrement, assurant leur accessibilité au public.
Les séances sont ouvertes au public, sauf en cas de huis clos exceptionnel. Les personnes souhaitant y assister doivent être présentes de l'ouverture à la clôture, rester silencieuses et ne peuvent intervenir, sauf si la parole leur est accordée en fin de séance.

Pour valider les délibérations, le Conseil doit atteindre le quorum : la majorité des membres en exercice doit être physiquement présente (Article L2121-17 du CGCT). Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés, hors bulletins blancs et abstentions, et les votes se font majoritairement à main levée.

La Maire préside généralement les séances (Article L2121-14 du CGCT) : elle les ouvre, les clôt, assure la police de l'assemblée, appelle les affaires, informe, dirige les débats et constate les résultats des votes. En son absence, un remplaçant désigné préside.

UN NOUVEAU TEMPS DE QUESTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

L'équipe municipale envisage à la rentrée de mettre en place avant chaque Conseil municipal un temps sur lequel les citoyens pourront venir poser leurs questions. Un créneau de 30 min sera dédié à ce temps d'échange. **La première session aura lieu le jeudi 28 août de 18h à 18h30.**

LES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Une municipalité traite de nombreux sujets variés, c'est pourquoi des commissions thématiques en petits groupes sont organisées. Ces commissions se réunissent à intervalles réguliers, selon les besoins et constituent des groupes de travail sur les problématiques les concernant. Les commissions préparent également les délibérations qu'elles présentent au Conseil municipal. Voici les commissions municipales actives depuis 2020 :

- **Enfance, Jeunesse et Solida-rité (dont CCAS)** : Soutien aux personnes de tous âges.
- **Travaux et Aménagements :** Gestion des infrastructures et projets d'aménagement.
- **Urbanisme** : Planification et développement urbain.
- **Agriculture, forêt et environnement** : Gestion des forêts communales et autres espaces naturels. Étude et suivi des projets agricoles et environnementaux.
- **Culture, Patrimoine et Vie Associative** : Promotion de la culture locale et soutien aux associations.
- **Communication** : Stratégies de communication et relations publiques.
- **Tourisme et Station Prapoutel-Les 7 Laux** : Développement touristique et gestion de la station.
- **Démocratie Participative, Citoyenneté et Comité Consultatif** : Engagement citoyen et participation publique.

En plus de ces commissions locales, des commissions intercommunales sont suivies par les élus municipaux volontaires et disponibles. Elles reprennent majoritairement les mêmes sujets que les commissions municipales, auxquels s'ajoutent les sujets dont la compétence a été déléguée à la Communauté de Communes Le Grésivaudan, telles que la gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets par exemple.



Les réunions projets

En fonction des projets initiés par la municipalité, des équipes dédiées se constituent et se réunissent régulièrement pour suivre l'avancement de chaque initiative. La composition de ces équipes n'est pas figée. Selon les projets, les élus sont libres de s'impliquer ou non en fonction de leurs intérêts, leur disponibilité, et des compétences qu'ils jugent pertinentes. Les réunions projets intègrent le plus souvent des personnes extérieures intervenantes elles aussi sur le projet et sont suivies de réunions publiques.



COMMENT SE DÉROULENT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Aux Adrets, commune de plus de 1 000 habitants, les élections municipales fonctionnent avec un scrutin de liste à deux tours. Cela signifie que les électeurs votent pour une liste complète de candidats, comme une équipe prête à diriger la commune. Il n'est pas possible de modifier la liste ni de changer l'ordre des noms.

Les listes doivent respecter certaines règles

- Elles doivent être complètes, c'est-à-dire présenter autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir.
- Elles doivent respecter la parité femmes-hommes, avec une alternance stricte entre femmes et hommes.
- Un candidat ne peut se présenter que dans une seule commune et sur une seule liste.
- Une déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin.

Répartition des sièges

Au premier tour, si une liste obtient plus de 50% des voix, elle reçoit la moitié des sièges au conseil municipal. Les autres sièges sont ensuite répartis à la proportionnelle (selon la règle de la plus forte moyenne) entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

S'il n'y a pas de majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix peuvent se maintenir.
Celles ayant obtenu entre 5 % et 10 % peuvent fusionner avec une autre liste qualifiée. Les listes peuvent donc évoluer entre les deux tours.

Au second tour, la répartition des sièges se fait de la même façon qu'au premier.

Ce système permet à la fois de donner une majorité claire à la liste gagnante pour gouverner, tout en laissant une place aux autres listes pour être représentées dans le conseil municipal.

DOSSIER BUDGET 2025

Le budget 2025 de la Commune des Adrets s'inscrit dans un contexte marqué par la hausse des coûts de l'énergie, des denrées et des services, ainsi que par une vigilance accrue face aux incertitudes économiques. Malgré cela, la Commune maintient une gestion rigoureuse et ambitieuse, en poursuivant les projets structurants et en renforçant les services de proximité.

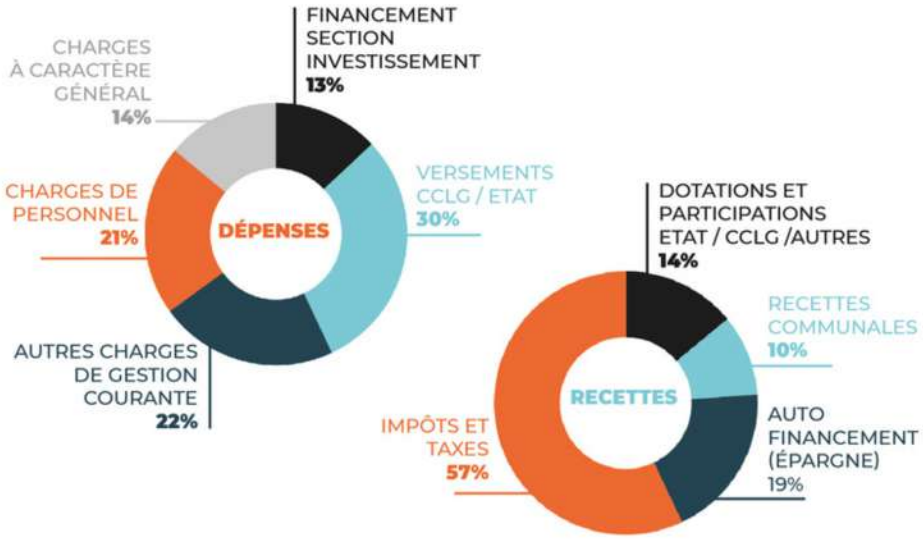

MIEUX COMPRENDRE LES PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES DE LA COMMUNE

1. Les produits des taxes locales

La Commune perçoit environ 1,4 million d'euros grâce aux taxes locales. Ces taxes incluent :

- La taxe foncière : prélevée sur les propriétés bâties et non bâties.
- La taxe d'habitation sur les résidences secondaires : appliquée aux logements qui ne sont pas la résidence principale des propriétaires.

Ces taxes sont essentielles car elles représentent une part significative des revenus de la Commune, permettant de financer les services publics et les infrastructures locales.

2. Dotations de l'État

Les dotations de l'État sont une autre source importante de revenus pour la Commune. Pour 2025, un montant de 370 000 € est budgétisé, avec une possible augmentation grâce à la dotation de solidarité rurale. Cette dotation pourrait passer de 41 000 € en 2024 à 125 000 € en 2025, offrant ainsi un soutien supplémentaire pour les communes rurales et le développement local.

3. Dotation de la Communauté de Communes Le Grésivaudan-CCLG

La commune reçoit une dotation annuelle de 180 000€ de la CCLG. Cette dotation est stable et ne devrait pas baisser en 2025. Ces fonds aident à soutenir divers projets et services communautaires, assurant une certaine stabilité financière.

4. Loyers

La Commune tire également des revenus de la location de ses divers biens immobiliers, tels que des appartements ou encore des espaces comme "La Marmite" et "La Côcotte". Ces loyers représente un revenu annuel d'environ 60 000 €.

5. Coupe de Bois

Selon les années, la Commune perçoit des revenus de la vente de bois issus de ses forêts, estimés cette année à 27 000 €. Ce montant finance l'entretien et la régénération des forêts, dont les dépenses s'élèvent à environ 25 000 €, équilibrant ainsi le budget "forêt".

Par ailleurs la municipalité consacre beaucoup de temps et d'énergie à rechercher des subventions auprès de divers partenaires (Europe, État, Région, Département, Communauté de Communes), ce qui lui permet de mener plusieurs projets d'envergure.



L'INVESTISSEMENT

602 000€ d'investissements en 2025 **+ 50 000 €** de remboursement des crédits en cours soit

652 000€

au total, qui seront financés par :

- 344 000 € report budget de fonctionnement commune
- 218 000 € de subventions sur les divers projets
- 60 000 € produits de la taxe d'aménagement et FCTVA (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée)
- 30 000 € dotation amortissements

Investissements prévisionnels 2025

1. **Priorisation mise sur le projet cimetière pour 2025 : 241 000€ dont 115 000 € d'autofinancement (un projet bien subventionné),**
2. Voirie Rte des Envers : 100 000 €
3. Projet Cœur de village : 90 000€
4. PLU : 68 000 € (le coût total sera réparti sur 2025 et 2026)
5. Éclairage public : 44 000 €
6. Plateformes Bédina : 40 000 €
7. Travaux forestiers : 26 640 €
8. Études préalables restauration de l'Église : 17 000 €
9. Miellerie, travaux : 15 000 €
10. Initiatives citoyennes et Conseil municipal jeunes : 8 000 €

ET POUR 2026 ?

Des projets ou travaux prioritaires ont déjà été identifiés par la municipalité, voici les axes de travail pour le budget 2026 :

- Travaux sur nos ponts
- Végétalisation cour de l'école
- Suite Cœur de village
- Travaux sur l'Eglise
- Aménagement Le Lanat/Villard-Château

L'ENDETTEMENT

Ces vingt dernières années, la Commune des Adrets se distingue par une gestion financière particulièrement prudente, avec un taux d'endettement très faible.
Ce qui a permis à la Commune de maintenir une situation financière saine tout en planifiant des investissements.

À ce jour, la mairie a encore trois prêts en cours, tous contractés pour des projets essentiels au développement de la commune :

- **Achat de la "Maison Brun"** : initié en 2014, cet emprunt de 300 000 €, incluant 64 000€ d'intérêts, arrive à échéance en 2029. Le montant restant dû s'élève à 111 000 €.
- **Travaux des Réseaux du Cardelet** : commencés également en 2014, ces travaux se termineront en 2029, avec un montant restant dû de 70 000 €.
- **Travaux de l'École** (Chaufferie et Système de Chauffage Central) : démarrés en 2017, ces travaux bénéficient d'un taux d'intérêt très bas de 1,07%. Ils se termineront en 2026, avec un montant restant dû de 40 000 €.

Il est intéressant de noter que si la Commune décidait de ne pas investir pendant un an, elle pourrait rembourser l'intégralité de sa dette, témoignant ainsi à ce jour de sa solide capacité financière.

Actuellement, la « réserve » de la Commune s'élève à 600 000 €. Les élus municipaux estiment qu'il est judicieux de maintenir cette avance entre 400 000 € et 500 000 €. Cette "réserve" permet de faire face aux imprévus et de garantir la stabilité financière de la Commune. Par ailleurs, les investissements sont limités à environ 400 000€ par an, afin de ne pas compromettre cette "réserve" et de continuer à assurer une gestion financière équilibrée.

RÉVISION DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Lors du conseil municipal d'avril, les élus ont procédé à la révision annuelle des taux de fiscalité locale, conformément à la réglementation. Après treize ans sans aucune hausse, les élus ont décidé d'augmenter de 1 point le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) qui passe donc à 36,95 %. Ce choix d'une augmentation mesurée vise à amorcer une nécessaire adaptation progressive des recettes communales, tout en limitant l'impact immédiat pour les contribuables. Il est probable que ce taux évolue légèrement dans les années à venir, afin de lisser cette revalorisation dans le temps.
Les taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (37,49 %) et de la taxe d'habitation (16,84 %) restent inchangés.

Puis-je bénéficier de l'exonération en faveur des économies d'énergie sur ma taxe foncière ?

Les dépenses d'équipements installés en vue de réaliser des économies d'énergie peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une exonération temporaire de taxe foncière pendant 3 ans. Le conseil municipal a voté en février dernier un taux d'exonération à 50%.

"RÊVEILLE LES ADRETS"

du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) au Conseil Municipal des Enfants (CME)

Depuis le 5 avril 2025, 7 enfants du village ont participé à un cycle d'ateliers, facilités par deux animatrices de l'association ADRETS et organisés par la Mairie, pour imaginer leur village de rêve".

Ce dispositif, initialement prévu pour relancer le Conseil Municipal Jeunes mis en place il y a deux ans, a finalement évolué vers l'ébauche d'un Conseil Municipal des Enfants (CME), plus adapté à l'âge des participants. Ces ateliers ont permis aux enfants de travailler leur appartenance au groupe, de faire émerger leurs rêves pour le village et de prioriser leurs idées pour concrétiser quelques actions faisables avant les grandes vacances.

Accompagnés par des intervenants spécialisés (https://adrets-asso.fr), les enfants ont suivi un cycle de quatre ateliers mêlant réflexion collective, enquêtes de terrain et planification. Ils ont rêvé, proposé, et doivent maintenant passer à l'action !
Ils ont sélectionné trois projets :

1. donner un nom à l'école via une élection,
2. organiser une boum festive en fin d'année,
3. créer une mosaïque collective.

Le dernier atelier du 17 mai, à donner des clés aux enfants pour avancer sur l'organisation des deux premières actions. Ces deux actions seront menées par les enfants accompagnés par des élus référents.

L'élection citoyenne pour le nom de l'école sera organisée prochainement, sur base des idées émises par le groupe d'enfant. Une boum pour les enfants de 6 à 14 ans sera organisée à la rentrée de septembre 2025.

Aussi, dès septembre, des élections seront organisées et les enfants du village pourront intégrer le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes pour poursuivre sur la lancée ! Il sera ouvert à tous les enfants et jeunes du village. Merci aux enfants pour leur enthousiasme et leur engagement. Ce projet inaugure une nouvelle dynamique aux Adrets : joyeuse, citoyenne et collective.

+ d'infos : contact@lesadrets.fr

SÉCURITÉ

Le document d'information communal sur les risques majeurs

Comme déjà mentionné dans un numéro précédent, la Commune des Adrets est tenue de se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un dispositif visant à recenser les risques majeurs identifiés sur le territoire ainsi que les moyens techniques et opérationnels pour y faire face en cas de situation d'urgence. Destiné aux élus et agents communaux, ce plan a pour objectif de structurer l'intervention de la Commune en cas de déclenchement d'une cellule de crise.

Le PCS s'accompagne obligatoirement d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document, destiné aux habitants, recense les principaux risques identifiés sur la commune (incendie, inondation, mouvements de terrain, etc.) et rassemble des conseils pratiques pour mieux s'y préparer. Le DICRIM est diffusé avec ce numéro, ou disponible en mairie, sous la forme d'un livret à conserver, le PCS, lui, est en cours de finalisation.



Désordres occasionnés par l'orage du 3 juin 2023 sur la commune.

La prochaine étape consistera à mettre en œuvre ce plan, en collaboration avec la préfecture de l'Isère, à travers des exercices pratiques visant à renforcer la culture du risque et la capacité de gestion de crise à l'échelle communale.

R(Ê)VEILLONS LES GRANGES

un collectif, une création

Un collectif d'habitants des Adrets, d'Hurtières et Theys a sollicité les Nouveaux Comanditaires (programme national de commandes artistiques et citoyennes) pour réaliser une œuvre questionnant le présent et l'avenir des vieilles granges de montagne auxquelles ils sont particulièrement attachés, partant notamment du Crêt de Chazay où se trouvent plusieurs granges encore debout.



Suite à de nombreux échanges depuis plusieurs mois avec Elisa Dumay (médiatrice Nouveaux Commanditaires), le groupe d'habitants a accueilli avec joie en début d'année le Collectif Etc (artistes architectes) pour réfléchir à une démarche citoyenne de création d'une œuvre collective.

Cette œuvre prévue pour 2027 a vocation à réunir des habitant.es autour du passé, du présent et du futur des granges en faisant une part belle à l'imagination et au plaisir de rassembler le plus largement possible toutes celles et ceux qui auraient des histoires à raconter ou tout simplement de l'intérêt pour le sujet .

Rendez-vous le 21 septembre lors des Journées du Patrimoine pour une première exposition étonnante et minérale avec le collectif Etc au Crêt de Chazay !

Ce programme est soutenu par les Mairies des Adrets et d'Hurtières, la fondation Carasso et l'association Société des Nouveaux Commanditaires.



INTERVIEW

NADÈGE CHOMAZ





Nadège Chomaz
Groupement de bureaux d'études N. Chomaz, urbaniste

Le groupement de bureaux d'études N. Chomaz, urbaniste, a été choisi par la Commune des Adrets pour l'aider à élaborer son PLU. Le travail sur le terrain a commencé et deux réunions publiques ont déjà eu lieu, l'une au centre village et l'autre à Prapoutel.

À quoi sert un PLU et quelles peuvent être les difficultés rencontrées dans son élaboration ?

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU), globalement, sert à accompagner les projets d'une collectivité et de ses habitants en définissant des règles qui puissent permettre à tout un chacun d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.
Cependant, à l'heure actuelle, la multiplicité des lois et des strates administratives, en perpétuelle évolution, rend l'élaboration de ce document cadre particulièrement complexe.

Pour un village comme les Adrets, il faut également prendre en compte les enjeux et les objectifs de l'intercommunalité, de la station, du Département, de la Région...
Le PLU est alors devenu un peu le fourre tout où l'on nous demande d'organiser, de planifier, de réglementer les constructions, l'environnement, le développement agricole, le développement économique, le tourisme, la publicité... En résumé, aujourd'hui, un PLU, c'est davantage la traduction réglementaire d'un projet politique, qu'un simple document où l'on trace des traits pour proposer ce qui est constructible d'un côté et ce qui ne l'est pas de l'autre.

Comment est-ce que la population est impliquée dans tout ça ?

La population est impliquée dès le départ via le registre de concertation, un document que tout habitant peut consulter en mairie et dans lequel il peut rédiger ce qu'il souhaite pour sa commune ou exposer un projet.
Les réunions publiques et la balade rurale qui vont aussi permettre aux élus et au bureau d'étude d'échanger avec les campanais.

Chacun des supports présentés en réunion publique est disponible en mairie. donc si quelqu'un a l'impression d'avoir loupé le coche, ou n'a pas compris ce qui a été dit, il peut venir les consulter et enrichir le débat en rédigeant quelque chose dans le registre.

BALADE RURALE

Rendez-vous le 30 août à 9h devant la mairie pour la balade rurale.

Toutes les informations sur https://www.lesadrets.fr/plu

Registre et documents consultables en mairie aux heures d'ouverture aux publics.

Comment va se dérouler cette balade rurale prévue le 30 août ?

La balade rurale va nous permettre d'aller à la rencontre des habitants pour leur demander quelles sont leurs attentes, et ce qu'ils comprennent du projet. C'est un moment d'échange et de recueil d'information important qui aura lieu le 30 août prochain à partir de 9H. Pendant une grosse demi-journée, nous allons nous déplacer sur des secteurs stratégiques dans tout le village et ses hameaux.

Chacun pourra venir et suivre cette balade sur une partie ou son ensemble pour échanger avec les élus, les techniciens et les autres habitants. Il y aura un plan où seront indiqués les lieux où l'on va s'arrêter et les horaires. Donc les gens pourront choisir de venir sur leur secteur, celui de leur habitation ou de leur lieu de travail, mais ils pourront aussi choisir de faire toute la balade avec nous, pour entendre ce que les habitants des autres hameaux du village ont à dire.

Elles vivent toutes deux aux Adrets, participent activement à la vie locale et font rayonner leur art bien au-delà de notre commune. Découverte de ces deux artistes féminines.

ANNE TRÉGLOZE
expose à l'Espace Aragon

Les habitants des Adrets la croisent régulièrement : à la Marmite, sur les sentiers du village, à la bibliothèque où elle est l'une des animatrices bénévoles, ou encore lors des nombreux événements qui rythment la vie collective campanaise. Depuis son arrivée aux Adrets, Anne Trégloze s'est fortement investie dans la vie associative et culturelle du village, et a même été élue au conseil municipal lors du mandat précédent. Ce que l'on sait moins, c'est que cette Bretonne d'origine est aussi une sculptrice reconnue, dont le travail artistique rayonne bien au-delà de notre commune.





Son œuvre poétique et sensible explore les liens entre l'humain, la nature et l'imaginaire. Il est nourri par la littérature et les paysages que cette grande voyageuse contemple. Elle façonne des pièces en bronze, en terre cuite, en pierre ou encore en pâte de verre, mêlant finesse technique et profondeur symbolique. Ses sculptures, souvent figuratives, évoquent des thèmes tels que la contemplation, le mouvement, la danse et la relation entre l'homme et son environnement.

« Chaque matière a quelque chose de singulier à offrir. La pâte de verre me permet de jouer avec la transparence. Avec la cire que je fige ensuite dans le bronze, je travaille la légèreté et l'équilibre alors qu'avec la terre je joue davantage de la pesanteur et du volume. Avec la pierre enfin, je recherche la résonance. Pour chacune de mes créations, je mets les matériaux au service d'une l'idée ou d'une émotion. »

Anne Trégloze expose régulièrement en France et à l'étranger, notamment à la Galerie Peinture Fraîche à Paris, à la SmithKlein Gallery de Boulder dans le Colorado (EU), et lors de manifestations telles que Sculpture in the Park à Loveland, aux États-Unis. Ses œuvres figurent dans des collections publiques, comme celle du Musée du Château de Saint-Ouen, ainsi que dans de nombreuses collections privées en France, en Écosse, en Nouvelle-Calédonie et aux États-Unis.



Entre le 5 juin et le 10 juillet, l'Espace Aragon de Villard-Bonnot, lui consacre « Itinéraires », une importante rétrospective.
L'occasion pour le public de découvrir une sélection variée des œuvres de l'artiste.
Anne Trégloze ouvrira également son atelier au public les 13 et 14 septembre prochains dans le cadre des "Journées Nationales des Artistes".

Découvrir son univers :
tregloze.com - Instagram @annetregloze



LILOU THIEFFENAT
Un tramway habillé par une artiste des Adrets

Lilou Thieffenat, étudiante en Master Design d'Espace à l'École Supérieure d'Art Annecy Alpes, et originaire des Adrets, a remporté le prix national du concours « Un tramway nommé design » dans le cadre de la Biennale Internationale Design de Saint-Étienne 2025. Sa création, "Chaleur Urbaine, percevoir la ville autrement", habille une rame de tramway d'une empreinte thermique colorée, évoquant la chaleur humaine et les flux invisibles qui traversent la ville.

« J'ai voulu remettre l'humain au cœur du système, repenser la ville comme un organisme vivant, traversé de flux et de présences. Ce tramway, habillé d'une empreinte thermique, révèle ce que l'œil ne voit pas : la chaleur que nous produisons, celle qui nous unit, et celle que nous cherchons à apprivoiser. »

Une belle reconnaissance pour cette jeune artiste campanaise, dont le travail circule désormais sur les rails de Saint-Étienne !

Vers la restauration de l'église Saint-André

Monument le plus ancien des Adrets, l'église Saint-André fait aujourd'hui l'objet d'un projet de restauration porté par la municipalité, avec le soutien du Département de l'Isère et de la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Un diagnostic complet, réalisé par l'Atelier Multiple et réceptionné en mai 2025, a permis d'identifier les travaux prioritaires à engager. Trois grandes phases ont été définies, et leur mise en œuvre s'étalera sur plusieurs années.

Le chantier prévoit notamment la rénovation de plusieurs façades, avec un traitement des fissures et des problèmes d'humidité, la sécurisation de l'accès au clocher, la mise aux normes des installations électriques, ainsi que la restauration des vitraux. L'ancien mécanisme de l'horloge sera également remis en valeur dans un espace d'exposition aménagé.

Une souscription publique avec la Fondation du patrimoine sera prochainement lancée afin de pouvoir réhabiliter ce lieu emblématique de notre cœur de village.

Ce projet est l'occasion de préserver un élément fort de notre histoire et de notre patrimoine, tout en ouvrant une réflexion sur ses usages à venir. L'église Saint-André peut rester un lieu de mémoire vivante, tout en accueillant des formes nouvelles de partage culturel et collectif, en cohérence avec son identité et son ancrage dans le village. souligne Laurie Argoud-Martin, élue référente sur la thématique patrimoine.

Dans cette même dynamique, un groupe de bénévoles passionnés s'attelle actuellement à reconstituer l'histoire de cet édifice. Leurs recherches seront présentées à l'occasion des Journées du patrimoine, le 20 septembre prochain ; à cette occasion aura lieu également le lancement de l'action avec la Fondation du Patrimoine.

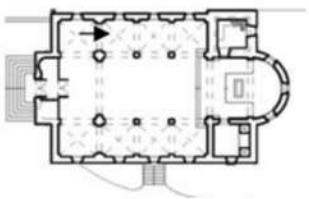



FONDATION DU PATRIMOINE

UNE COLLECTE DE DONS POUR L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France. Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de projets patrimoniaux, mémoriels et historiques. La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

Lancement de la collecte : septembre 2025.

LES ADRETS, DES VOIX POUR LA LIBERTÉ

souvenirs d'un secteur clé

Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Après plus de cinq années de conflit, les forces alliées avancent en Allemagne. Le 30 avril, Adolf Hitler se suicide dans son bunker, et le 2 mai, les troupes nazies à Berlin capitulent. Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl signe la capitulation sans condition de l'Allemagne à Reims, fixant la fin des hostilités au 8 mai à 23h01.

À l'heure où toutes les communes de France se souviennent, commémorent la libération du territoire et honorent ses résistants, la commune s'est replongée dans quelques archives, et grâce au travail de mémoire qu'à consigné l'Association National des Anciens des Maquis du Grésivaudan (A.N.A.M.G) au fil de temps, de précieux témoignages nous rappellent que notre commune a joué un rôle clé dans la libération du Grésivaudan et plus largement de Grenoble en août 1944.

Le Poste de Commandement des Alpets

Albert REYNIER, alias Vauban, était une figure clé de la Résistance dans le Grésivaudan pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a pris la tête du Secteur VI Belledonne-Grésivaudan début 1944, avec l'accord d'Alphonse MANHAUDIER, alias Évreux. Sous sa direction, ce secteur est devenu l'un des plus organisés et remarquables du département de l'Isère.

Pour soutenir ces efforts, le maire de l'époque, Louis Avons-Bariot, ainsi que les habitants de la commune des Adrets, ont joué un rôle crucial en mettant à disposition plusieurs lieux pour les résistants. Ces endroits ont servi de postes de commandement essentiels pour le secteur VI. Parmi eux, la maison des Amis de la Nature, située dans le hameau des Comtes, et une autre maison dans le hameau des Alpets, ont ainsi offert un refuge vital aux membres de la Résistance.

Ci-contre, la description de ce lieu faite par Vauban lui-même, tirée de l'ouvrage "*Histoires de maquis*", publié aux éditions Bordas en 1947 par l'Association Nationale des Anciens des Maquis du Grésivaudan (ANAMG). Cette description offre un aperçu poignant des conditions et de l'atmosphère dans lesquelles ces groupes de résistants ont opéré.



Les Alpets ! Un des P. C. du Secteur 6 : le P. C. préféré ! Petite maison isolée accrochée au flanc d'un coteau, tu voisines les grands hêtres qui te couvrent d'ombre jusqu'à midi et tu domines la prairie qui descend en pente raide. De ton balcon de bois, j'embrasse la vallée et aussi Belledonne et les pentes de Chartreuse, tous les coins où vivent et agissent les corps francs de Petit-Louis et d'Henry, les hommes de Stéphane, de Bernard, de Bonneville, de Dax, où roulent Brunet et le fidèle Requet.
Les Alpets ! Une longue et large table. Des plans, des cartes, des papiers, une machine à écrire sur laquelle Guimer tape habilement.

Évreux, René, dans un coin font leurs comptes de grands Intendants : la farine, le pain, la viande, le sucre, le vin, les dépôts de vivres, la solde, le service social ! De Pontcharra à Gières, sur la rive droite comme sur la rive gauche, il faut que la matérielle soit assurée au millier d'hommes du secteur.

Vexane compulse attentivement toutes les notes de renseignements des agents de la vallée, tous les comptes rendus des compagnies et des corps francs, de l'ambulance et de la prévôté. Les décisions se prennent, les ordres se tapent, les enveloppes s'accumulent.

P. C. des Alpets ! Tu abrites trois agents de liaison : Palud, Pierrot, Bobby, un Dauphinois, un Méridional, un gars du Nord, trois jeunes réfractaires, trois terroristes, trois braves!

Les côtes, les distances, la pluie, le danger, rien ne les arrête. Ils partent, ils reviennent : « Mission remplie, mon Commandant ». Figures franches, rires clairs, courage tranquille.

P. C. des Alpets ! tu as vu la haute taille de Bonneville courbée un peu sous le sac lourd du montagnard; tu as vu Stéphane torse nu ; Bernard toujours en uniforme correct. Tes murs ont entendu nos discussions, nos décisions. Tu connais les difficultés dans lesquelles nous nous débattons, tu connais nos peines et nos joies, nos espoirs aussi. Nous t'avons abandonné un jour, tu commençais à être trop connu. Mais, tous ceux qui ont vécu là-haut ne t'oublient pas et parlent de toi lorsqu'ils ont le plaisir de se rencontrer.

Commandant Vauban,
Chef du Secteur 6.

LE POSTE RADIO
des Adrets

L'histoire de ce poste radio émetteur-récepteur commence avec un chalet situé au hameau des Barres aux Adrets, qui fut construit vers 1929 par Alexandre Pierre Brunet-Manquat, l'un des trois fils de cette famille qui s'était établi comme éleveur de moutons à Arles et qui transhumait l'été aux Adrets. Avant 1940 et pendant la guerre, ce chalet était alors rarement habité, et servait principalement de refuge à ce berger qui y gardait ses moutons.







Sources et remerciements :
- *A.N.A.M.G, sa présidente Yvonne Repetty*
- *témoignages de M. Claude Marsan et M. Jean Savioz du 15 mai 2015*
- *témoignage et don du poste par M. Jean-Paul Ducam*

En janvier 1944, Jean COPPIER et son opérateur radio, surnommé le Grand Jimmy (Charly GINDRE), furent parachutés au-dessus de Voreppe, en provenance d'Alger. Ils apportèrent avec eux tout le matériel nécessaire pour établir une liaison radio. Cette opération avait été organisée par Vauban (Albert REYNIER), chef du secteur VI de la Résistance en Isère et futur préfet à la Libération. Il confia à Vexane (Pierre BARDET) la mission de récupérer le matériel et de l'acheminer dans le Grésivaudan afin d'y créer un service de renseignement actif.

Ce poste émetteur, orienté précisément vers Alger, avait la particularité de n'émettre que dans une seule direction, ce qui le rendait plus difficile à localiser par triangulation, un avantage stratégique face aux tentatives de détection des Allemands.

Un peu avant la Libération du Grésivaudan, à l'arrivée des Allemands aux Adrets par le Col des Ayes en août 1944, les lieux furent rapidement désertés, tout le matériel restant sur place. Après la guerre, à la mort du propriétaire, le chalet fut vendu.

Lors du déménagement, les objets qu'il contenait – notamment le poste radio – furent transportés dans la ferme voisine, appartenant à la même famille.

Plus tard, cette ferme fut également vendue. Les nouveaux propriétaires, en faisant du rangement, découvrirent ce poste radio émetteur et décidèrent d'en faire don à l'A.N.A.M.G (Association Nationale des Anciens des Maquis du Grésivaudan). Ainsi, le poste radio des Adrets, qui servit de liaison pour la résistance dans le Grésivaudan, se trouve aujourd'hui exposé au siège de l'association A.N.A.M.G au Touvet, où il est visible sur demande.

Aux côtés du poste, on retrouva ce qui semble être le boîtier des batteries, des débris d'antenne, un colt et ses cartouches – remis à la gendarmerie par Monsieur Perrin, ancien maire de La Pierre – ainsi qu'une mystérieuse caisse, impossible à ouvrir. Cette dernière aurait explosé lorsqu'elle fut jetée au feu, suggérant qu'elle contenait probablement des munitions.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE LES ADRETS

61 rue du Cardelet, 38190 Les Adrets
04 76 71 06 93 - www.lesadrets.fr

Accueil au public
du lundi au vendredi de 8h à 12h
☎ 04 76 71 06 93
contact@lesadrets.fr

Permanences urbanisme
lundi, mardi et jeudi matin
uniquement sur rendez-vous
☎ 04 76 71 17 12
urbanisme@lesadrets.fr

Rencontre avec Mme la Maire ou des élus sur rendez-vous, demande à adresser à
☎ 04 76 71 06 93
contact@lesadrets.fr

FRANCE SERVICES

Permanences à la Mairie des Adrets
Jeudi de 8h30 à 12h
Prenez rendez-vous au
☎ 04 76 97 94 10
france-services@le-gresivaudan.fr

TAXI LES 7 LAUX

Toute distance, taxi conventionné sécurité sociale
☎ 04 76 71 06 40 - 06 74 94 10 61

MÉDICO-SOCIAL

Cabinet Médical de Prapoutel
Médecine générale - Traumatologie - Soins médicaux urgents
Dr Richard LANGLOIS
Dr Océane HAURE
☎ 04 76 08 19 60
www.doc7laux.com

Cabinet Infirmières de Theys
- Intervention sur les communes de : Theys, les Adrets, Prapoutel, Hurtières, et le Haut de Laval.
- Les soins sont assurés par Laurence, Nadège, Coralie et Béatrice. Parfois en collaboration avec des remplaçants.
- Soins sur prescription médicale 7j/7 et 24h24 (à domicile ou au cabinet de Theys).

☎ 06 08 31 40 18

Cabinet de Kinésithérapeutes
Marion ANXIONNAZ-VIGUIÉ
☎ 07 82 47 60 32
Yannick DIDIER
☎ 06 30 19 63 01

Orthophoniste
Eléonore DANGE
☎ 07 86 02 87 88

NOUVEAU Opticien-lunetier-visagiste - La Maison de l'optique
Lunettes de vue et de soleil , masque de ski à la vue, lentilles / produits lentilles , accessoires. Examen de vue.
Prapoutel Centre 7, Les Sept Laux, Niveau 1, 38190 Les Adrets
☎ 04 76 75 43 51
lamaisonoptique38190@gmail.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

31 janvier 2025 DELON LEROY Léo

MARIAGES

12 Avril 2025
Bénédicte ANGRAND et Samuel COLLAUDIN

26 Avril 2025
Sylvie MAYJONADE et Jean-Yves GASSER

17 mai 2025
Isabelle PALOMBINI et Ludovic BERTHIER

DÉCÈS

BRUNET-MANQUAT Denise, née le 05 janvier 1933 décédée le 17 février 2025 à Theys

EUDES Chantal, née le 21 mars 1948 décédée le 01 février 2025 à Echirolles

BRUNET MANQUAT Daniel, né le 16 janvier 1937 décédé le 04 février 2025 aux Adrets

SILLAT Blanche, née le 19 juin 1928 décédée le 11 janvier 2025 à Saint-André (73)



ENQUÊTE

Mobilité depuis et vers Les Adrets

Menée de novembre 2024 à mars 2025 par le comité consultatif en lien avec le SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise), l'enquête a permis de recenser 150 trajets et d'identifier des besoins concrets : navettes vers la gare de Brignoud, liaison Prabert–Les Adrets en fin de journée, renforcement du TSR (Transport sur Réservation).

Les résultats seront bientôt disponibles sur le site de la mairie et transmis au SMMAG pour étudier les suites possibles.